

 Fiche technique N° TB1270 06-03-2026 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.3 • Bois brut : Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur • Bois lasurés et vernis	VITRIFICATEUR GLYCERO MAT PROTEX BOIS Protection et décoration des sols bois INTÉRIEUR 12 à 14 m²/L
--	--	--



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Vitrificateur pour la décoration et la protection des sols en bois.
Composé de résine polyuréthane en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 6a

Destination : INTÉRIEUR

Parquets, planchers, escaliers

Propriétés :

- Haute résistance à l'abrasion et aux détergents ménagers.
- Application directe sur supports préparés
- Large choix de teintes réalisables
- Entretien facile
- Long temps ouvert, pour un résultat optimal

Caractéristiques :



= 12 à 14 m²/L



= 3 h



= 18 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.
Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi – **Bien mélanger avant emploi**
- **Aspect en finition :** Mat
- **Matériel :** Brosse large, Rouleau laqueur
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59-1)
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 10 L
- **Séchage complet du film :** 1 semaine (pendant cette période, utiliser et occuper les lieux avec précaution).

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0.95 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 52 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** <5 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV. (Les valeurs de COV tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Nettoyer** la surface du bois afin de retirer saleté et graisse.
 - **Décaper ou gratter** pour éliminer les anciens revêtements non adhérents
 - **Poncer**, toujours dans le sens de la fibre du bois, pour rendre la surface lisse, régulière, adhérente et casser le brillant.
 - **Dépoussiérer**
 - Sur bois spécifiques (tanique, exotique, résineux) : nous consulter au préalable.
- Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatis (qui empêche la peinture de sécher).**

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.3
- Appliquer le vitrificateur dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit.
- **Cas général** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 18 heures entre les couches
- **Sur bois usuel (sols et escaliers en bois)** : une 3e couche est conseillée pour une meilleure résistance.
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- Dans tous les cas, respecter un temps de séchage de 18 heures entre chaque couche (**ne pas dépasser 48 heures de séchage entre chaque couche**).
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à vitrifier.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015